

Aux Bourgmestres des communes membres du syndicat

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

En application de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes et conformément à l'art. 18 de la loi communale, nous vous faisons parvenir pour information, une convocation pour une réunion du comité du syndicat SIAS qui se tiendra le 30 mars 2023 à 17h00 à Schuttrange.

Conformément à l'article 14, cette invitation est à adresser dans les trois jours à vos conseillers communaux.

Conformément à l'article 9, la convocation est à porter à la connaissance des habitants dans les formes usuelles.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos salutations distinguées.

Schuttrange, le 9 mars 2023
Pour le bureau du syndicat:

Handwritten signature of Jean Schiltz in black ink.

Jean Schiltz
Président

Handwritten signature of Patrick Olinger in black ink.

Patrick Olinger
Secrétaire

Convocation aux membres du comité du SIAS

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la prochaine réunion du comité du SIAS qui aura lieu **jeudi, le 30 mars 2023 à 17.00 heures à la salle de réunion du conseil communal de la commune de Schuttrange à 4, Place de l'Eglise.**

Ordre du jour :

1. **Informations du Président.**
2. **Administration Générale :**
 - 2.1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2022.
 - 2.2. Approbation provisoire des Bilan et compte des profits et pertes de l'exercice 2021.
 - 2.3. Approbation des décomptes financiers de l'exercice 2022 du Budget ordinaire.
 - 2.4. Présentation du PPF 2023-2026.
3. **Protection de la nature :**
 - 3.1. Pacte Nature.
 - 3.2. Informations au sujet de subsides à recevoir du MECDD.
 - 3.3. Présentation du projet « Holz vun hei ».
4. **Divers.**

Transmis en copie

- aux communes membres
- au Ministère de l'Intérieur

Schuttrange, le 9 mars 2023

Pour le bureau du syndicat:



Jean Schiltz
Président



Patrick Olinger
Secrétaire